

Commune de Parenty

Procès verbal de la réunion du Conseil municipal
séance du 17 décembre 2021.

Le vendredi 17 décembre 2021, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraiter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.

Étaient présents : Serge Depraiter - Marie Andrieu - Olivier Delseaux - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Carine Fourcroy - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Damien Leduc - Élisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf.

Était absents excusés : Marie-France Huchin - Thomas Peron.

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

La mise en place d'un Conseil junior confiée à Marie Andrieu, Damien Leduc et Philippe Duboëlle a donné lieu à une réunion élective le 27 novembre dernier. En préambule à l'ouverture de séance, M. le Maire procède à la présentation des membres du Conseil junior invités ce 17 décembre. Théo Marbeuf élu maire junior sera entouré de trois adjoints : Achille Lozinguez aux sports, Noa Monflier aux loisirs et Léonie Lozinguez à l'environnement. Les autres membres sont : Camille Bateman, Quentin Hibon, Léonie Hochart, Gwenaëlle Huchin, Zoé Mailly, Noa Monflier, Basile Talpaert et Ulysse Talpaert. Ils ont été élus pour un mandat de deux ans.

Le procès verbal de la séance du 29 octobre 2021 étant adopté à l'unanimité des membres, le Conseil est invité à débattre les points à l'ordre du jour.

Distribution des colis aux aînés

La distribution se déroulera ce samedi 18 décembre en matinée. La confection des 67 colis qui concerne les aînés ainsi que le personnel communal et celui affecté à la cantine et l'école (soit six personnes) à été confiée à Course Fa'Syl au tarif de 35 euros l'unité.

Finalisation du site Internet

En tant qu'adjoint à la communication, Philippe Duboëlle rappelle que la création d'un site Internet dédié à la commune a débuté en avril dernier et qu'elle s'est accompagnée d'un travail conséquent de structuration et de recueil d'informations auquel ont également participé Marie Andrieu, Olivier Delseaux, Sébastien Hibon et Damien Leduc membres de la commission. Le montage informatique a été confié à Nicolas Latour résidant à Parenty qui a proposé de mettre à disposition ses compétences de webmaster à titre gracieux.

Ce site vise plusieurs objectifs : apporter de l'info et des services pratiques à la population ; entrer en contact avec les services de la mairie ; télécharger des documents officiels ; valoriser la vie associative ; promouvoir le patrimoine de la commune ; diffuser La Gazette Parentoise ainsi que les PV de Conseil ; faire connaître les acteurs économiques du village.

Il se décline en une page d'accueil (coordonnées mairie, horaires des permanences, messages d'alerte, formulaire de contact mairie...) et trois items (registres) : « Parenty, mon village » (fonctionnement administratif de la commune), « Vivre à Parenty » (vie

associative) et « Découvrir Parenty » (patrimoine bâti, acteurs économiques...).

Philippe Duboëlle souligne qu'il a été conçu pour être un outil d'information et de promotion du village accessible au plus grand nombre, riche en infos et évolutif. Sa pérennité nécessite une tenue à jour des infos qui sera assurée par Marie Andrieu et Sébastien Hibon.

Son accès est d'ores et déjà possible pour les membres du Conseil invités à faire part de leurs remarques et suggestions. Son démarrage officiel est programmé samedi 08 janvier 2022.

Présentation des vœux à la population

Avec le retour du Covid, la présentation des vœux à la population fixée le 23 janvier prochain semble compromise. Le maire décide de reporter la décision définitive au regard de l'évolution de la situation sanitaire et des règles fixées par les Pouvoirs publics.

Requalification du centre-bourg

Si ce projet nécessitera un investissement conséquent de l'ordre de 1,160 M€ frais d'études compris selon le chiffrage avancé par le maire, il demeure conditionné à l'octroi de subventions. En outre, il doit faire l'objet d'une réflexion quant à sa faisabilité, plaide Serge Depraiter.

Selon Michel Gourlain adjoint aux travaux, ce projet qui porte sur la requalification du centre-bourg et la sécurisation de la traversée du village via les RD 125 et 127, nécessite le recours à une équipe de maîtrise d'œuvre, soit un bureau d'études (BE) en Voirie et Réseaux divers et un architecte pour l'étude de conception et d'aménagement de la zone constructible et pour les propositions de réaménagement des façades des bâtiments communaux.

Les missions du bureau d'études porteront sur : les esquisses, l'étude de faisabilité avec le chiffrage de l'opération et les études d'avant projet en vue du montage des dossiers de subventions.

Une consultation de BE a été menée, 4 BE ont été consultés. Après ouverture des candidatures, il a été procédé à l'analyse des offres.

Le Groupement des BE Reselvia (62 Samer) et le cabinet d'architecture Idéa (62 Boulogne-sur-Mer) ont été retenus pour un montant de 36 596€ HT soit 43 915,20€ TTC. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le choix du groupement de BE ainsi que le principe de conduire les études de faisabilité du projet. Les conclusions de l'étude sont attendues au plus tard fin 2023.

Le Conseil municipal donne pouvoir au maire ou à son représentant de signer toutes les pièces du marché de maîtrise d'œuvre ainsi que tous les documents afférents aux études.

Demandes de subventions

Après avoir rappelé les chantiers conduits sur la commune en 2021 et qui se sont notamment traduits par une remise en état de la rue aux Hêtres et de la rue de la Vallée, M. le Maire informe le Conseil qu'un dossier de demande de subventions entrant dans le programme DETR 2022 a été transmis à M. le préfet. Ces demandes portent sur des travaux de grosses réparations de voirie en vue d'améliorer le revêtement et la gestion des eaux pluviales rue de La Vallée, Chemin de La Vallée, rue aux Hêtres et Chemin de La Grande Haie pour un coût estimé à 130 000 euros HT.

De même, l'adjoint aux travaux, Michel Gourlain, détaille la demande de subventions DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) portant sur la mise en sécurité des

équipements publics. Au programme : remplacement des cinq abris-bus avec pose d'un éclairage ; réfection du mur du cimetière complétée par l'aménagement d'un accès pour les engins ; réfection d'une partie du soubassement (remplacement de six panneaux en chêne) à l'intérieur de l'église. Le montant total des travaux est estimé à 64 000 € HT.

Inauguration du city-stade

Les travaux relatifs à la création d'une plate forme multi-sports, d'un terrain de pétanque et d'un parking sont bien avancés. L'installation des jeux, l'engazonnement et les plantations seront réalisés au printemps 2022. De même, la poursuite des travaux à l'intérieur du vestiaire (isolation, électricité...) est programmée ce printemps. Quant à l'inauguration de ce nouvel espace, le calendrier des élections à venir conduit à la reporter à la fin du mois de juin.

Recensement de la population

Le prochain recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février prochains. Un agent recenseur chargé de visiter les habitants de Parenty a été recruté en la personne de Véronique Moreau. Sa rémunération sera calculée sur une base légèrement augmentée de celle qui avait été retenue à l'occasion du dernier recensement réalisé en mars 2016 (1,72 euro/habitant et 1,13 euro/logement). Une délibération sera prise dans ce sens.

Rallye du Touquet

Il se déroulera du 17 au 19 mars prochains. Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le passage de la course dans notre village.

Revente du tracteur

Suite à l'approbation du Conseil municipal de procéder à la revente du tracteur de la commune jugé trop frayeux, M. le Maire informe que M. Claude Ansel mécanicien à Alette a proposé de l'acquérir au tarif de 14 000 euros avec bac et faucheuse. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

Olivier Delsaux a remis au maire un ordinateur d'occasion offert par la com de com qui a renouvelé son parc informatique. Cette donation fait suite à une demande du maire auprès de la structure intercommunale, ce matériel étant destiné à la bibliothèque.

Marie Andrieu fait part des nombreux mails qui continuent à lui être adressés par une habitante de Parenty qui se plaint des passages répétés de quads Impasse du Bois de Caumont uniquement réservée au passage des équipements agricoles.

Philippe Duboëlle propose que Damien Leduc soit délégué auprès du Conseil junior qui vient d'être créé afin d'assurer un trait d'union avec le Conseil municipal ainsi que le prévoit le règlement intérieur du Conseil junior. La proposition est adoptée.

Carine Fourcroy signale que des écoulements d'eaux usées continuent à être observés à proximité de l'Esat. M. le Maire invite Michel Gourlain à rencontrer le directeur de l'Esat afin de rechercher une solution. Une visite avec le technicien assainissement de la CC est à programmer début 2022.

Rémi Marbeuf regrette le manque d'empressement des membres du Conseil à participer à la mise en place des décorations de Noël dans le village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Ainsi fait et délibéré